

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})

Trésorier : M. P. OMISOS, 9, cours du Docteur-Long, Lyon (3^e)

ABONNEMENT ANNUEL : France et Colonies Françaises .. 9 N.F. — C.C.P. Lyon 101-98
Etranger 10 N.F.
Scolaires 4,50 N.F.

3°) plus tard, par l'apparition de chapeaux secondaires multiples, perpendiculaires au chapeau primaire et situés aussi bien sur ce qui était primitivement le dessus de ce chapeau que sur ce qui en était tout d'abord le dessous. Toutes les parties du carpophore peuvent donc donner naissance à des chapeaux entiers.

Présenté à la Section Mycologique en sa séance du 19 décembre 1960.

UNE STATION TARDENOISIENNE DANS LE BUGEY

par R. VILAIN et J. REYMOND.

L'un de nous ayant eu récemment la possibilité de recueillir la totalité d'un matériel provenant de fouilles anciennes effectuées dans la vallée du Furan, il nous a paru intéressant de publier l'étude des différentes pièces le composant ; en effet les stations de cette région n'ont pas, ou peu fait l'objet de déterminations et de publications sur un matériel tardenoisien, ainsi qu'il nous est apparu après étude.

Bien que n'ayant que des renseignements fragmentaires sur les circonstances et la date exacte des fouilles, nous pouvons dire que tout ce matériel provient d'un même abri situé au lieu dit Sous-Vargonne, le long de la rivière du Furan, sur la route qui monte d'Andert à Condon.

Une reconnaissance, au printemps dernier, dans cette région, nous a amenés à constater la présence de fouilles et de sondages anciens ; au moins un abri est suffisamment vaste pour avoir contenu le mobilier dont nous publions ici l'étude.

Nous avons partagé cette étude en plusieurs parties :

- 1° — Etude de l'outillage lithique ;
- 2° — Etude de l'outillage osseux ;
- 3° — Etude de la faune ;
- 4° — Etude des vestiges humains.

Les pièces lithiques, osseuses, et autres vestiges portent la même et unique mention : *Andert-Condon, abri sous roche, foyer profondeur 1 mètre.*

Cet abri est vraisemblablement situé parmi toute une série d'abris, plus ou moins importants, s'échelonnant le long des routes D 83 a et D 83.

Ces abris furent fouillés par TOURNIER et GUILLON¹ et cités comme ayant fourni un outillage intermédiaire entre le néolithique et le paléolithique supérieur ; il y est signalé de nombreux bois de cerfs présentant des traces de sciage ainsi qu'un outillage lithique fruste et l'absence totale de poterie.

Dans le matériel décrit dans cette étude il existe en effet de très nombreux fragments de bois de cervidés sciés et travaillés ; en particulier une pièce caractéristique que nous figurerons plus loin au chapitre 2.

Nous trouvons-nous en présence de matériel récolté par TOURNIER et GUILLON grâce à cet indice, ou simplement devant un autre matériel

1. Abbé TOURNIER et Ch. GUILLON : Les abris de Sous Sac et les grottes de l'Ain à l'époque néolithique - Bourg 1903.

ayant une utilisation identique de bois de cervidés ? Nous ne pouvons être réduits qu'à des hypothèses. Cette collection fut ramenée dans notre région vers 1923 et laissée en caisses jusqu'au moment où nous en primes possession.

I — Etude du matériel lithique :

INDUSTRIE :

L'étude de l'industrie doit être faite avec la plus élémentaire prudence ², nous ignorons en effet les conditions dans lesquelles les documents archéologiques furent recueillis. Les dates : 1923-1925, qui sont avancées par J. REYMOND, nous laissent supposer que le tamis et la brosse, outils indispensables pour un fouilleur méthodique, n'ont pas été employés à l'époque et que les fouilles furent faites sommairement sans aucune observation quant à la position stratigraphique des pièces. Aucune annotation ne fut consignée sur un quelconque carnet de fouille. Les seules indications que l'on connaisse sont celles inscrites sur les silex et les débris d'ossements : elles sont ainsi libellées : « *Andert-Condon, abri sous roche. Foyer 1 m.* ».

Dans ces conditions on comprendra que malgré le grand nombre de silex « ramassés » par le ou les fouilleurs, ceux-ci n'ont certainement pas recueilli tous les éclats. En conséquence l'étude du matériel ne sera que très superficielle et nos conclusions bien limitées.

La nature des silex employés pour la fabrication de cette industrie se révèle très hétérogène et en majorité le nombre de variétés de chailles qui sont représentées par une grosse quantité d'éclats, est plus important que celui des variétés de silex dans lesquelles fut débitée la majorité des lames et lamelles.

Le total des silex taillés provenant de cet abri s'élève à 4739 pièces. Nous y avons dénombré :

éclats de taille	3 645
lames brutes de débitage ..	773
nucléi	23
outils	298

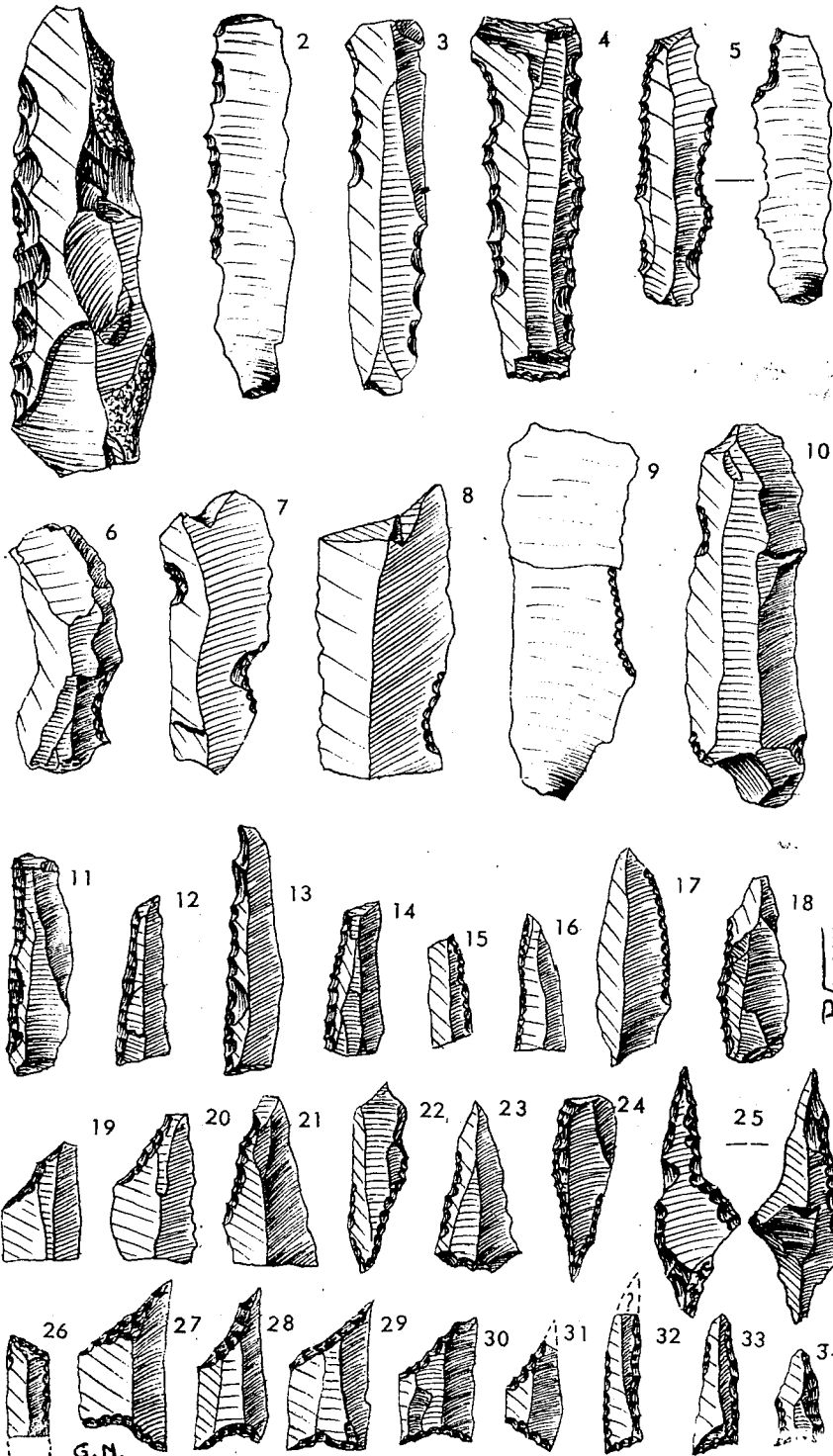
CLASSIFICATION :

Pour la classification des outils, sans vouloir les faire entrer dans le cadre plus ou moins strict d'une liste toute prête, nous nous sommes servis de la liste typologique analytique de M. LAPLACE-JAURETTE ³.

Suivant cette méthode, les 298 pièces composant l'outillage, ont été réparties dans divers groupes en fonction de leurs caractères morpholo-

2. On doit travailler sur des objets non triés, ce qui restreint tout de suite les applications actuelles de la méthode... (F. BORDES), *Principes d'étude statistique technique et typologique d'un gisement*. — L'Anthropologie, T. 54, n° 1-2, 1950.

3. *Quaternaria*, vol. IV, 1957. Cette liste comporte douze groupes représentant chacun un ensemble de caractères morphologiques et techniques. Il est indispensable, en effet, de posséder une « normalisation » de base pour l'étude d'un ensemble industriel. Une description poussée des pièces venant ensuite répartir celles-ci à l'intérieur de chaque groupe, dans lesquels peuvent être inclus des types secondaires nouveaux. La prédominance ou l'absence des types secondaires à l'intérieur des groupes, donne à ces derniers une allure particulière, permettant de situer plus exactement dans le complexe mésolithique l'industrie, à laquelle ils appartiennent.



giques et de leurs retouches. C'est ainsi, par exemple, que les grattoirs denticulés sont classés parmi les pièces denticulées. Il est donc moins tenu compte de la définition fonctionnelle, toujours discutable, que du mode de retouches.

Répartition de l'outillage :

I — burins	3	géométriques	7
grattoirs	22	pointes	6
troncatures	4	lames retouchées	36
pointes à dos	3	éclats retouchés	33
lamelles à dos	8	denticulés	161
dos et troncature	2	divers	16

Détail de la répartition :

Groupe des burins :

- 1 burin dièdre déjeté, sur éclat (pl. III, fig. 56)
- 1 burin dièdre d'angle, sur éclat épais (pl. II, fig. 54)
- 1 burin d'angle, droit sur lame épaisse (pl. II, fig. 55)

Groupe des grattoirs :

- 4 grattoirs court frontaux sur éclats (pl. II, fig. 38-43-47-49)
- 2 grattoirs courts frontaux à retouches latérales (pl. II, fig. 35-41)
- 1 grattoir court circulaire (pl. II, fig. 48)
- 2 grattoirs à museau (pl. II, fig. 37-44)
- 1 grattoir double sur éclat (pl. II, fig. 45)
- 12 grattoirs carénés, dont 5 sur éclats (pl. II, fig. 36-39-42-51)
- et 7 sur « chapeaux » de nucléi (pl. III, fig. 65-66-67)

Groupe des troncatures :

- 1 lamelle à troncature oblique et bord abattu finement (pl. I, fig. 26)
- 3 troncatures obliques sur fragments de lamelles (pl. I, fig. 19-20-21)

Groupe des pointes à dos :

- 1 pointe à dos total, pointe sur extrémité proximale de lamelle avec retouches partielles du bord opposé (pl. I, fig. 24)
- 1 pointe à dos partiel, pointe également sur extrémité proximale de lamelle avec retouches partielles du bord opposé (pl. I, fig. 22)
- 1 pointe à crans atypique (pl. I, fig. 25)

Groupe des lamelles à dos :

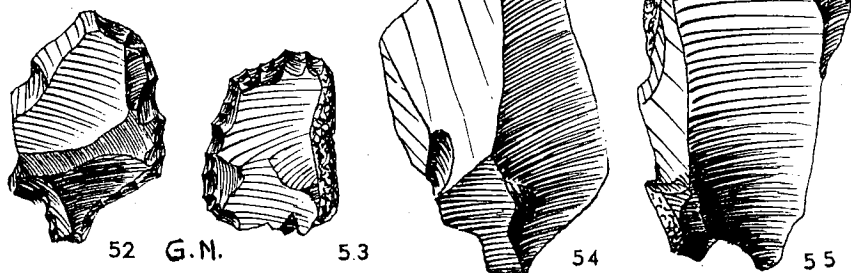
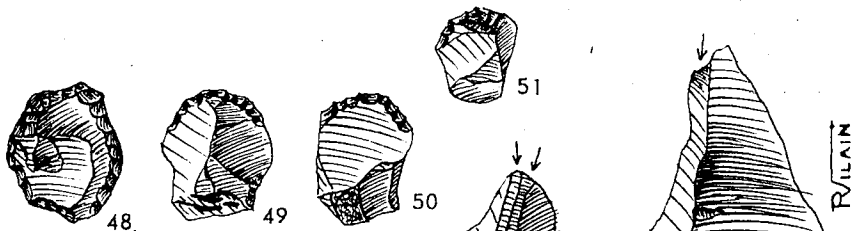
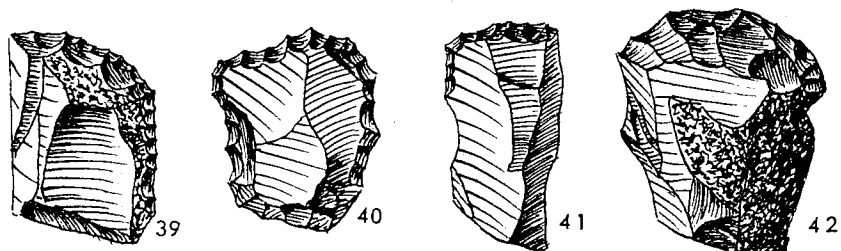
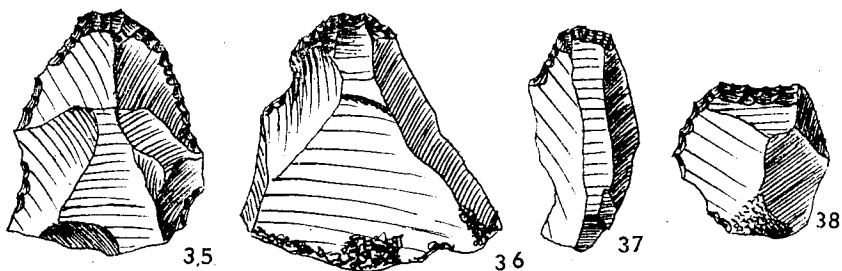
- 2 lamelles à tranchant abattu par retouches marginales abruptes (pl. I, fig. 16-17), le tranchant de cette dernière n'est abattu que partiellement.
- 5 lamelles à dos total (pl. I, fig. 11-12-13-14-15)
- 1 lamelle à dos partiel (pl. I, fig. 18)

Groupe des dos et troncatures :

- 1 lamelle à dos et troncature oblique (pl. I, fig. 32)
- 1 pointe à dos partiel et troncature convexe (pl. I, fig. 23)

Groupe des géométriques :

- 2 triangles scalènes obtenus par retouches abruptes (pl. I, fig. 33-34)
- 5 trapèzes asymétriques ou « pointes de Vielle » (pl. I, fig. 27-28-29-30-31)



Groupe des pointes :

- 2 lames appointées par retouches directes et inverses. (pl. III, fig. 57)
- 4 perçoirs dont 2 sur lame et 2 sur éclat (pl. III, fig. 58-59-60-61)
 - n° 58 : perçoir à pointe déjetée, sur lame épaisse.
 - n° 59 : perçoir à pointe déjetée, sur lamelle denticulée.
 - n° 60-61 : perçoirs sur bord d'éclat dégagé par coches.

Groupe des lames retouchées :

- 32 lames à retouches latérales partielles.
- 4 lames à crêtes écrasées (lames à section triangulaire)

Groupe des éclats retouchés :

- 31 éclats retouchés partiellement
- 2 raclettes (pl. II, fig. 53)

Groupe des denticulés :

- 33 lames à coches latérales (pl. I, fig. 6-7-8-9-10)
 - (n° 6-7-8-10) lames à coches directes, n° 9 lame à coches inverses.
- 41 lames denticulées (pl. I, fig. 1-2-3-4-5)
 - n° 1-3-4 : lames denticulées par retouches unilatérales et bilatérales directes ; n° 2 : lame denticulée par retouches unilatérales inverses ; n° 5 : lamelle denticulée par retouches bilatérales mixtes.
- 47 éclats à coches.
 - 1 éclat à coches doubles sur partie proximale de l'éclat dégageant une sorte d'alésoir (?) (pl. II, fig. 52)
- 49 éclats denticulés.

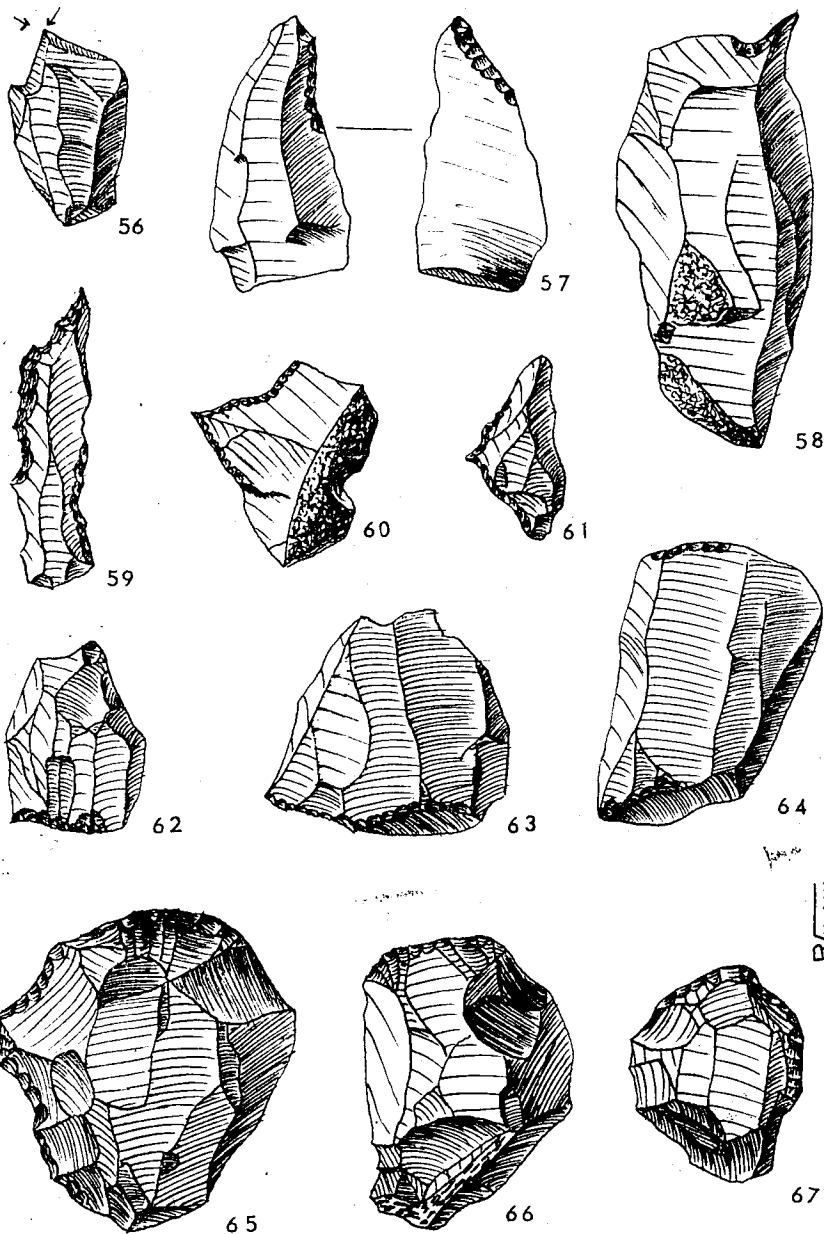
Groupe des divers :

- 16 rabots-nucléi, dont 7 sur nucléi pyramidaux (pl. III, fig. 62-63)
 - 1 sur nucléus prismatique à double plans de frappe (pl. III, fig. 64)
 - 8 sur nucléi globuleux.

La seule présence des pointes de Vielle, suffit pour classer cette industrie dans le Tardenoisien. Quoique nous ne soyons pas en possession de la totalité des pièces, ainsi que le prouverait par exemple l'absence de microburins habituellement présents dans toutes les industries du complexe mésolithique, nous pouvons tout de même rapprocher cette industrie de celle découverte à Montbani dans l'Aisne et notamment au gisement dit « le Pavillon de Chasse »⁴. Nous retrouvons là, les mêmes types de lames à coches et denticulées, les pointes de Vielle sont d'une facture identique ; les auteurs signalent également que certains nucléi présentent de petites écailles d'utilisation, qui autorisent ainsi à les classer soit dans les grattoirs carénés, soit dans les nucléi-rabots. Les grattoirs sont par contre assez différents, principalement par leurs retouches : il semblerait que sur les grattoirs de Montbani, celles-ci soient plus larges, plus plates et légèrement envahissantes, que sur ceux provenant d'Andert-Condon.

Les deux pointes dites « du Tardenois » sont assez bien venues et particulièrement le n° 24 dont la pointe proprement dite a été taillée dans la partie bulbeuse de la lamelle.

4. Marguerite et R. DANIEL. Le Tardenoisien classique du Tardenois, L'Anthropologie, T. 52, n° 5-6.



Les triangles sont par contre peu soignés, mais là également, comme pour les pointes, un plus grand nombre de pièces serait nécessaire pour établir une comparaison valable avec ceux du gisement de Montbani.

Dans le Lot, le gisement mésolithique du Cuzoul de Gramat ⁵ a livré

5. R. LACAM, A. NIEDERLENDER, H. VALLOIS : Le gisement mésolithique du Cuzoul de Gramat. Archives de l'Institut de Paléontologie Humaine, mémoire 21. 1944.

dans ses niveaux II, III et IV une industrie tardenoisienne possédant également des lames à coches et denticulées, des petits grattoirs et des nucléi-rabots. Toutefois, dans ces niveaux, les pointes ont la base retouchée inversement, dans le syle des pointes de Somchamp ⁶ ; or ce type de pointe ne figure pas dans l'industrie ramassée à Andert-Condon. Cette dernière ne possède pas non plus de pièces à retouches envahissantes, telles les « feuilles de gui » du gisement de Montbani, ou certaines pièces du Tardenoisien II du niveau V du Cuzoul de Gramat.

Ainsi cette collection conserve-t-elle un certain intérêt du fait qu'elle nous apporte des éléments nouveaux sur la préhistoire du Bugey, région où, à notre connaissance, il n'avait pas été trouvé de gisement possédant une industrie tardenoisienne typique. Il est vrai que très souvent, seuls les niveaux du paléolithique supérieur ont, semble-t-il, intéressé les premiers fouilleurs. Nous citerons pour exemple, la grotte des Hoteaux, située dans la cluse des Hôpitaux, à une dizaine de kilomètres environ des abris d'Andert-Condon. Ce gisement qui renfermait une sépulture magdalénienne, contenait 6 niveaux archéologiques ; or nous ne possédons aucune indication relative à l'industrie ou à la faune contenues dans les trois premiers (TOURNIER et GUILLON : les hommes préhistoriques dans l'Ain, Bourg 1895).

Nous ne citerons pas tous les abris qui ont ainsi été fouillés, quelques fois même absolument « raclés ». Ce genre de méfait se pratique, hélas actuellement ⁷.

N.B. — Il sera publié ultérieurement l'étude du matériel osseux et de la faune par M. le Professeur J. VIRET, et l'étude des vestiges humains par M. le Professeur P.-E. DUROUX.

Présenté à la Section de Préhistoire en sa séance du 6 décembre 1960.

6. R. DANIEL et Ed. VIGNARD. Tableaux synoptiques des principaux microlithes géométriques du Tardenoisien français. Bull. de la S.P.F., mai-juin 1957, t. L, n° 5-6.

7. Comme nous l'avons constaté au mois de février dernier, au cours d'une prospection faite dans la vallée du Furan. Sur toute l'étendue du sol d'un abri dont le remplissage devait atteindre environ 0,80 m d'épaisseur, le substratum avait été mis à nu, tandis que les déblais recélaient encore une foule de documents osseux et lithiques.



ECHANGES, OFFRES ET DEMANDES

« M. B. DE RETZ, 20, rue Magenta, Versailles (Seine-et-Oise), désire acquérir le tome 9 de la Flore de France de Rouy, par achat ou par échange contre 4 autres tomes du même ouvrage (à choisir entre les tomes 1 à 8, 10 à 12 et 14) ».

A VENDRE : Catalogue des Lépidoptères de la Région lyonnaise, par R. MOUTERDE. 1 vol. 156 p. sous couverture spéciale. Prix franco 8 NF, à verser au C.C.F. Société Linnéenne de Lyon, Lyon 101-98.